6 RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Ordre du jour Réunion du 3 mai 1998

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mars 1998
- 4. Rapport sommaire de la trésorière (encaisse) et approbation des dépenses
- 5. Suivi de la campagne de recrutement: Armelle Fournier, coordonnatrice
- 6. Règlement général n⁰ 1 de l'Association: texte final proposé par Pierre Fournier
- 7. Carte de membre de l'Association: période de validité à réévaluer (P.V. du 30 nov. 1997)
- 8. Assemblée de fondation (29 août 1998): Comité organisateur à former
- 9. Journal « Le Fournier »: Réal Fournier, responsable
- 10. Varia
- 11. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

Pierre Fournier, président du Comité provisoire

PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion régulière tenue le 3 mai 1998, à la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy du Collège de Lévis.

Sont présents: Pierre Fournier, président

Armelle Fournier, vice-présidente

Lise C. Fournier, secrétaire

Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière

Réal Fournier, directeur Raymond Fournier, directeur Honorius Fournier, directeur Lise Fournier, directrice

Sont absents: Monique Fournier-Caron, directrice

Diane Caron, directrice Monique Fournier, directrice Michel Fournier, directeur

- Ouverture de l'assemblée Pierre Fournier, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 13 h 40.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait ensuite la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition d'Honorius Fournier, appuyée par Réal Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 1998

Les administrateurs ayant lu au préalable le procès-verbal de la 5^e réunion du Comité provisoire, il est proposé par Armelle Fournier, appuyé par Raymond Fournier, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 29 mars 1998.

4. Rapport sommaire de la trésorière et approbation des dépenses

Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière, fait un rapport sommaire concernant l'Actif de l'Association. L'encaisse s'élève à 278,71 \$ et la part sociale à 5,00 \$ au 31 mars 1998.

Sur une proposition de Lise Fournier, appuyée par Honorius Fournier, il est résolu à l'unanimité d'accepter le remboursement des dépenses suivantes:

Pierre Fournier: 165,93 \$ pour les frais acquittés lors de la recherche d'un nom d'association et la constitution en corporation de notre Association;

Jeanne Fournier-St-Laurent: 40,24 \$ pour l'achat des deux livres de comptabilité;

Lise C. Fournier: 68,96 \$ pour l'achat du registre des procès-verbaux (Livre de la compagnie);

Armelle Fournier: 100,94 \$ pour l'envoi postal de formulaires d'adhésion aux recruteurs régionaux;

Raymond Fournier: 25,00 \$ pour les frais d'inscription à l'atelier « Recrutement et conservation des membres » lors du congrès de La Fédération des familles-souches québécoises inc., le 2 mai 1998.

5. Campagne de recrutement

Armelle Fournier nous informe que seulement quelques hebdos régionaux ont fait paraître, à ce jour, l'annonce qu'elle leur a fait parvenir concernant notre campagne de recrutement. Elle poursuivra son action auprès des recruteurs régionaux. Lise Fournier se chargera d'annoncer notre campagne dans le quotidien Le Soleil (Québec). Elle essaiera de contacter des collaborateurs d'hebdos régionaux pour faire paraître une annonce.

6. Règlement général nº 1

Pierre Fournier soumet le texte annoté du Règlement général n^0 1 afin de discuter du contenu de certains articles et d'y apporter les modifications nécessaires. La secrétaire se chargera de retranscrire la version finale de ce règlement et la soumettra aux directeurs lors de la prochaine réunion pour approbation par le Conseil d'administration.

7. Carte de membre de l'Association

Réal Fournier présente l'esquisse de la carte de membre qu'il a préparée pour l'Association. Sur une proposition de Jeanne Fournier-St-Laurent, appuyée par Armelle Fournier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la carte de membre telle que proposée. Il est également résolu à l'unanimité de prolonger la période de validité de la carte de membre payée au cours de l'année 1998 par tout nouvel adhérent jusqu'au 31 décembre 1999, étant donné qu'il s'agit de la première année d'existence de l'Association. Pour les membres qui joindront l'AFA au cours de l'année 1999, leur carte de membre sera valide jusqu'au 31 décembre 1999. Toutes les cartes de membre seront renouvelables au 1^{er} janvier 2000.

8. Assemblée de fondation du 29 août 1998

Honorius Fournier nous transmet les renseignements obtenus auprès du restaurant Ryna Pizza (chemin St-Louis, à Sainte-Foy) concernant la salle et le repas. Une salle pouvant accueillir 200 personnes nous serait prêtée gratuitement. Il en coûterait environ 20,00 \$ par personne pour le repas offert en table d'hôte. Chaque participant paierait son repas. L'Association offrirait, pour sa part, le cocktail aux participants.

Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Raymond Fournier, il est résolu à l'unanimité d'accepter cette formule et de charger Pierre Fournier, président, et Honorius Fournier, directeur, de prendre arrangement avec le propriétaire du restaurant pour la réservation de la salle et de nous faire rapport lors de la prochaine réunion.

Il est également résolu à l'unanimité d'accepter le programme suivant pour la tenue de cette assemblée:

14 h: Inscription des participants

15 h : Exposés présentés par quelques directeurs

(Pierre, Réal et Armelle Fournier)

16 h : Assemblée générale de fondation

17 h : Cocktail

18 h : Repas convivial

19 h 30 : Échanges et consultations généalogiques

21 h : Fin des activités

9. Journal Le Fournier

Réal Fournier nous informe qu'il sortira les deux derniers numéros du journal Le Fournier, en juin et en décembre 1998 pour ses abonnés, tel que convenu. Cependant, il produira un premier numéro pour l'Association, avec d'autres collaborateurs, pour le 6 juillet 1998 en prévision de l'assemblée générale du 29 août 1998. Trois autres numéros, de 12 pages chacun, paraîtront en 1999. Les dates de tombée des prochains numéros restent cependant à déterminer avec son comité.

10. Varia

Raymond Fournier nous remet copie de documents qu'il a obtenus lors du congrès de La Fédération des familles-souches québécoises inc., qui se tenait à Sainte-Foy les 1^{er}, 2 et 3 mai 1998. Il nous fait un bref compte rendu de l'atelier portant sur le recrutement de membres, auquel il a participé.

Armelle Fournier nous transmet l'information qu'elle a obtenue de M. Roussel concernant la création de pages WEB sur Internet pour notre Association.

11. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

Sur une proposition de Pierre Fournier, appuyée par Lise C. Fournier, il est résolu à l'unanimité de tenir la prochaine réunion le 7 juin 1998 à 13 h 30, à la résidence Le long des berges à Québec.

Il est également résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 16 h 45.

Pierre Fournier, président

Lise C. Fournier, secrétaire